|  |
| --- |
| **Bureau des radiocommunications (BR)** |
| Lettre circulaire**CR/361** | Le 13 mars 2014 |
|  |
|  |
| **Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT** |
|  |
|  |
| Objet: | **Distribution sur le web de la BR IFIC (services de Terre)**  |
|  |
|  |
|  |

La Circulaire internationale d'information sur les fréquences du BR (BR IFIC) - services de Terre - est une publication de service actuellement sur DVD-ROM. Elle contient des informations sur les assignations/allotissements de fréquence aux services de Terre et elle est publiée par le Bureau des radiocommunications (Bureau) toutes les deux semaines, dans les six langues officielles de l'UIT.

La présente Lettre circulaire a pour objet de fournir aux administrations des informations et des indications concernant un nouveau service complémentaire de distribution sur le web de la BR IFIC (services de Terre) au format ISO.

Après des tests concluants et en plus du format DVD-ROM, le Bureau a l'honneur de proposer aux administrations et à tous les autres utilisateurs (abonnés) une *distribution sécurisée sur le web* de la BR IFIC (services de Terre) dans un format de fichier image ISO compressé.

Ce nouveau mode de distribution permettra aux administrations et à tous les autres utilisateurs de télécharger et d'avoir accès immédiatement aux publications de la BR IFIC (services de Terre) et aux données associées à la date de publication de la BR IFIC et de disposer d'une copie locale sécurisée du DVD-ROM de la BR IFIC (services de Terre).

Les données contenues dans l'image ISO seront une *copie exacte* du contenu de la BR IFIC (services de Terre) sur DVD-ROM et seront structurées conformément au système de fichiers utilisé dans le DVD-ROM d'origine.

Il est précisé aux administrations et à tous les autres utilisateurs qu'en cas de désaccord sur le plan réglementaire, la version d'origine de la BR IFIC (services de Terre) sur DVD-ROM prévaut sur la version téléchargée de la BR IFIC (services de Terre) au format ISO et toute copie locale du DVD‑ROM créée à partir de ce fichier ISO.

Ce nouveau service de distribution sur le web au format ISO est offert depuis la Librairie électronique de l'UIT (<http://www.itu.int/pub/R-SP-LN/>fr) à compter de la date de publication de la présente Lettre circulaire.

Il s'agit d'un service complémentaire au service existant de publication et de distribution de la BR IFIC (services de Terre) sur DVD-ROM (Avis de publication N° **282-14**, édition de 2014). A cet égard, les règles et les tarifs applicables sont ceux qui s'appliquent à l'actuelle BR IFIC (services de Terre) sur DVD-ROM.

Les administrations et tous les autres utilisateurs souhaitant disposer d'un accès en ligne à la BR IFIC (services de Terre) au format ISO sont invités à s'adresser à la Division des ventes et du marketing de l'UIT (personne à contacter: M. Dale Madsen, téléphone +41 22 730 5659, fax +41 22 730 5194, [www.itu.int/publications](http://www.itu.int/publications) ou courriel: sales@itu.int) pour obtenir le formulaire d'inscription nécessaire pour accéder à la Librairie électronique de l'UIT. Le formulaire d'inscription sera également envoyé avec un futur numéro de la BR IFIC (services de Terre) sur DVD-ROM.

Il est également rappelé aux administrations et à tous les autres utilisateurs que le Bureau tient à jour un site web d'appui (<http://www.itu.int/pub/R-SP-LN/fr>) – avec des systèmes d'assistance, des informations utiles et une foire aux questions – destiné à apporter une assistance à tous les utilisateurs concernant l'utilisation de la nouvelle BR IFIC (services de Terre) au format ISO.

Une approche analogue est actuellement mise en œuvre avec la BR IFIC (services spatiaux).
Les administrations seront informées par une Lettre circulaire distincte (CR/360).

Le Bureau reste à la disposition de votre Administration pour toute demande de précisions au sujet des questions traitées dans la présente Lettre circulaire (écrire à l'adresse: brmail@itu.int).

François Rancy
Directeur

Distribution:

– Administrations des Etats Membres de l'UIT

– Membres du Comité du Règlement des radiocommunications